

SOUSCRIPTION 2024



Chères paroissiennes, chers paroissiens,

La qualité de l'accueil matériel dans les locaux de la paroisse St Jean XXIII, dédiés aux salles de réunion ou de catéchisme, ou encore au logement des prêtres, est fortement contrainte par le coût des énergies nécessaires à leur fonctionnement. Cette tendance est générale, chacun peut la ressentir dans les différentes dimensions de la vie. La paroisse St Jean XXIII n'y échappe pas.

Or, le budget dont dispose la paroisse peine à couvrir ces différentes dépenses, et est en net déficit depuis 2022. Malgré les orientations fortes qui ont été prises pour atténuer ce déficit, ce dernier s'élève en 2023 à 13 000 €.

Evolution du résultat d'exploitation de la paroisse St Jean XXIII

(exprimé en k€)	2022	2023	2024 *	% / 2022
Résultat d'exploitation	22	-13	-6	
Dont charges « Energies »	23	48	48	+ 109%

* : estimation

Aussi, la paroisse vous appelle, paroissiennes et paroissiens de St Jean XXIII, pour soutenir son budget, et contribuer au maintien d'un accueil acceptable.

Cet effort financier permettra, in fine, de poursuivre l'action pastorale, et l'activité des différents mouvements qui font vivre la paroisse. Merci pour votre soutien.

Père Marc Vacher
Curé de la paroisse Saint Jean XXIII



Souscription 2024

Paroisse Saint Jean XXIII de Cherbourg - La Glacière

C 0032110

A renvoyer à : Souscription paroissiale - Presbytère Sainte Trinité - 8 Place Napoléon - 50100 Cherbourg-en-Cotentin

OUI, je contribue à la vie de la paroisse en participant à la souscription 2024. Je fais un don de :

30 € 50 € 100 € 150 € A ma convenance : _____ €

en espèces. par CCP ou chèque bancaire à l'ordre de : Association Diocésaine de Coutances et Avranches

M. / Mme / Mlle : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Tél. : _____

J'ai besoin d'un reçu fiscal OUI NON Date : _____ Signature : _____

Déduction fiscale avantageuse

Si vous êtes imposable, vous bénéficiez d'une réduction d'impôts égale à 66% de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Par exemple, si vous donnez 150 euros, il ne vous en coûtera réellement que 51 euros.